

mer en association pour promouvoir l'avancement de la profession dans ce district.

A cette réunion étaient présents : Dr Vaillancourt, ex-M.P.P. ; Dr Genest, gouverneur du Collège des Médecins ; Dr Desrochers, Dr Boutin, Dr Chabot, Dr Chrétien, Dr Savard, Dr Morrisette, M.P.P. ; Dr Sirois, Dr Lessard, Dr LaRue, Dr Drouin, Dr Vézina, Dr Beliveau, Dr Cliche.

La plupart des autres médecins du district n'ont pu se rendre à l'invitation, retenu auprès de leurs malades : mais tous avaient répondu qu'ils approuvaient le projet d'association, et ratifiaient à l'avance ce qui y serait décidé.

Le district de Beauce compte actuellement quarante médecins licenciés, dont trente-deux pour le comté de Beauce et huit dans le comté de Dorchester. Nous comptons parmi les médecins de ce district, un sénateur, un député au local et un au fédéral, et un ex-député, aussi au fédéral.

A la réunion, les médecins présents ont tous été, avec enthousiasme, d'opinion de se former en association et ils ont procédé à l'élection de leurs officiers, avec le résultat suivant :

Président-Honoraire. — Dr J. Godbout, sénateur, le Beauceville.

Président actif. — Dr Vaillancourt, coroner de Saint-Anselme.

Vice-Président. — Dr Fortier, Sainte-Marie.

Vice-Président. — Dr Desrochers, Beauceville.

Secrétaire-Trésorier. — Dr LaRue, Beauceville.

Après l'installation des officiers, l'assemblée a procédé à adopter des règlements devant régir la dite association, et l'assemblée a été ajournée à l'après-midi.

Grâce à l'organisation du Dr Genest, notre gouverneur, nous avons assisté à un vrai banquet en règle.

Dans l'après-midi, l'assemblée a procédé à une révision du tarif des médecins pour notre district, ce qui sera accepté, nous l'espérons, par tous les confrères.

A cinq heures, tous se sont séparés en se donnant rendez-vous, pour le mois de décembre prochain, à Sainte-Marie, enchantés de cette réunion, où la camaraderie et la confraternité n'ont cessé de régner un instant.